

DEMANDE D'INDEMNITÉ (AUTOMOBILE)

Le présent formulaire est fourni conformément à Loi sur les assurances, et sans porter atteinte à la responsabilité de l'assureur.

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION BAC N° 2.TVH

N° de la réclamation.....

AGENT/COURTIER.....

ASSUREUR.....

ASSURÉ.....

Nom

Adresse

conformément à la police n° en vigueur jusqu'au.....

contre la perte ou le dommage au véhicule décrit ci-dessous qui est immatriculé au nom de l'assuré et dont ce dernier est propriétaire, conformément aux dispositions de la police.

Année, marque, modèle.....

N° de série..... N° de plaque d'imm. et province.....

Acheté le..... de..... au prix de..... \$

La perte ou le dommage est survenu le..... 20....., à environ..... heures.....min.

à.....

et a été causé par.....

Le service de police de..... a été informé le..... 20.....

Pendant toute la durée de la police, aucune autre assurance, valide ou non, n'a été prise sur le véhicule, et aucune personne, entreprise ou compagnie autre que l'assuré, n'a détenu un intérêt dans la présente police et il n'existe aucun privilège, aucune hypothèque mobilière ou convention de vente conditionnelle sur le véhicule, à l'exception de ce qui suit :

TAXE DE VENTE HARMONISÉE (TVH) : Le montant réclamé devrait être le montant duquel a été déduite la TVH recouvrable.

L'assuré est-il inscrit aux fins de la TVH? OUINON

Si OUI, veuillez préciser : a) le numéro d'enregistrement b) le pourcentage recouvrable.....

Montant total de la perte ou du dommage causé..... \$

Franchise..... \$

Montant total réclamé de l'assureur en ce qui concerne la perte ou le dommage : \$

La perte ou le dommage n'est pas dû à un acte intentionnel de l'assuré, à sa négligence ni ne s'est produit à l'incitation ou avec l'aide ou la connivence de l'assuré et il n'est inclus dans cette réclamation aucun montant pour des biens qui n'ont pas été perdus ou endommagés et qui n'appartenaient pas à l'assuré au moment du sinistre.

Le paiement de cette réclamation à est autorisé par la présente et, en contrepartie d'un tel paiement, l'assureur est libéré à jamais de toute autre réclamation concernant ladite perte ou ledit dommage. Tous les droits de recouvrement contre toute autre personne sont par la présente cédés à l'assureur qui est autorisé à intenter une poursuite au nom de l'assuré afin de faire valoir de tels droits. Tout droit, titre et intérêt à l'égard du véhicule ou de toute pièce ou équipement dudit véhicule est par la présente cédée à l'assureur seulement dans le cas où la présente réclamation est fondée sur la valeur totale du véhicule parce qu'il a été perdu, endommagé ou détruit de sorte qu'il ne peut être réparé à un coût raisonnable et l'assuré accepte immédiatement d'aviser l'assureur s'il était récupéré.

Je, déclare solennellement que j'ai fait la réclamation et les déclarations ci-dessus au mieux de ma connaissance et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

DÉCLARÉ devant moi à

ce 20.....

Date

Commissaire aux affidavits

Assuré

Nota : Dans le cas d'une compagnie ou d'un partenariat, indiquez le poste ou le titre du déclarant